



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2013

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOUIN, Thierry BEUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOURE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2013

Monsieur **Jacques MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, titulaire de la compétence d'Autorité Organisatrice des transports urbains à l'intérieur de son périmètre, a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEMTAN) l'exploitation du transport urbain par contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016.

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 29-2 du contrat de Délégation du Service Public signé le 24 août 2010 entre la CAN et la SEMTAN ;

Vu le rapport d'activité adressé par la SEMTAN à la CAN dans les délais impartis pour l'année 2013 ;

Considérant que l'objectif central du nouveau contrat de Délégation de Service Public des transports consistait à mettre en place au 04 juillet 2011 un nouveau réseau entièrement restructuré pour notamment :

- Améliorer son attractivité commerciale, en particulier au regard du grand public et capter de nouveaux clients ;
- Optimiser l'organisation de la production ;
- Adapter l'offre de transport aux besoins de la demande ;
- Réduire les temps de parcours ;
- Relier directement les quartiers d'habitat dense entre eux et aux zones d'emplois, d'enseignement, de commerces et de loisirs ;
- Développer les ventes de titres et les recettes tarifaires grand public ;
- Augmenter le taux de couverture des charges par les recettes commerciales ;
- Maîtriser la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante.

Considérant que le délégataire disposait de la période précédent la mise en service du nouveau réseau pour mettre en place les moyens nécessaires au développement du service public des transports tel que décidé par le Conseil d'agglomération conformément au plan de déplacement urbain ;

Considérant que le délégataire a satisfait pour 2011 à la reprise de l'ensemble du réseau des transports de la CAN prévue dans le contrat de Délégation de Service Public et a satisfait à l'initialisation de la démarche qualité ;

Considérant que la période courant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 a permis au délégataire d'unifier l'image du réseau des Transports de l'Agglomération Niortaise et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la future restructuration du réseau.

Considérant une évolution constante de l'offre de transport par la CAN et les chiffres de fréquentation, notamment depuis la mise en place du nouveau réseau prévue dans le nouveau contrat en 2012.

Vues les actions commerciales réalisées notamment à l'égard des non clients (conquête) et de promotion du réseau, l'enquête Origine Destination des usagers réalisée en novembre 2012 et les ajustements d'offre pour 2013.

Considérant que l'année 2013 est la deuxième année pleine du contrat de D.S.P. avec le réseau restructuré. Elle a été marquée par la passation de 2 avenants au contrat (avenant 3 et avenant 4) ayant conduit à une évolution significative de la contribution financière forfaitaire (CFF) de la CAN intégrant les modifications mises en œuvre depuis 2012.

Vu l'avenant 3 passé au contrat prenant en compte les impacts des évolutions apportées concernant l'offre et les tarifs,

Vu l'avenant 4 passé au contrat prenant en compte les impacts des évolutions apportées concernant l'offre essentiellement,

Vus les résultats du délégataire présentant :

- Un résultat positif avec un compte de la DSP équilibré suite à l'avenant 4 réévaluant la CFF de la CAN.
- Une tendance 2011 – 2013 qui montre une augmentation de la fréquentation et des recettes, une stabilité des charges au km commercial, au prix toutefois d'une croissance importante de la CFF.

Les points saillants sont notamment :

- Une offre commerciale de transport qui a plus que doublée sur la période 2006 – 2013 passant de 1,63 millions de km en 2006 à 3,45 millions de KM en 2013 (+ 111%) ;
- Une fréquentation en légère hausse avec 5,7 millions de voyageurs en 2013 contre 5,5 millions de voyageurs en 2012 ;
- Des kilomètres périurbains qui augmentent plus fortement que la fréquentation, desservant des zones moins denses. En 2012, le réseau compte 1,44 voyage par km commercial et 1,48 en 2013 ;
- Le réseau est exploité avec un parc de 55 véhicules en propre (hors sous-traitance) ;
- 56 véhicules interviennent en sous-traitance et réalisent 1,27 M de km totaux ;
- 160 agents ETP interviennent sur le réseau dont 130 conducteurs hors sous-traitance ;
- 29 conducteurs interviennent en sous-traitance sur le réseau ;
- Les charges s'élèvent à 12,57 M€ en 2013 ;
- 1,63 M€ de recettes d'exploitation, qui couvrent 11,5% des charges en 2013 ; en 2011 l'intégration des lignes périurbaines en 2011 avait fait baisser le ratio à 9,7% ;
- Les recettes ont ainsi augmenté de 315.633 € entre 2011 et 2013 dont
 - + 300.000 € de titres grand public
 - + 136.600 € de recettes Jeunes, scolaires, étudiants dont + 139.000 € pour le titre TAN Jeunes Annuel qui compense les baisses de TAN Jeunes Trimestriels et Etudiant annuel et les titres CAN Scolaires supprimés après 2011 (-100.000 €).
 - Baisse des recettes occasionnelles de 49.400 €.
- Une contribution totale actualisée de 12,57 M€ ;

- Une contribution au km commercial qui reste stable avec 3,3 € en 2013 contre 2,8 € en 2006 et 3,4 € en 2010 ;
- Le résultat de la SEM délégataire est équilibré dégageant un résultat faible mais positif en 2013, il est de 54.450 € pour 14,2 M€ de produits, avec toutefois une augmentation significative de la CCF versée par la CAN.

Considérant sur cette année 2013 que la DSP est bien gérée avec des résultats encourageants et à poursuivre.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2013.

